

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Observations enquête PPR du Bastan  
**Date :** Sat, 9 Jul 2022 18:50:20 +0200  
**De :** > colasmireille (par Internet) <[colasmireille@gmail.com](mailto:colasmireille@gmail.com)>  
**Répondre à :** colasmireille <[colasmireille@gmail.com](mailto:colasmireille@gmail.com)>  
**Pour :** [ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr)

Le 09/07/2022 à 18:50, > colasmireille (par Internet) a écrit :

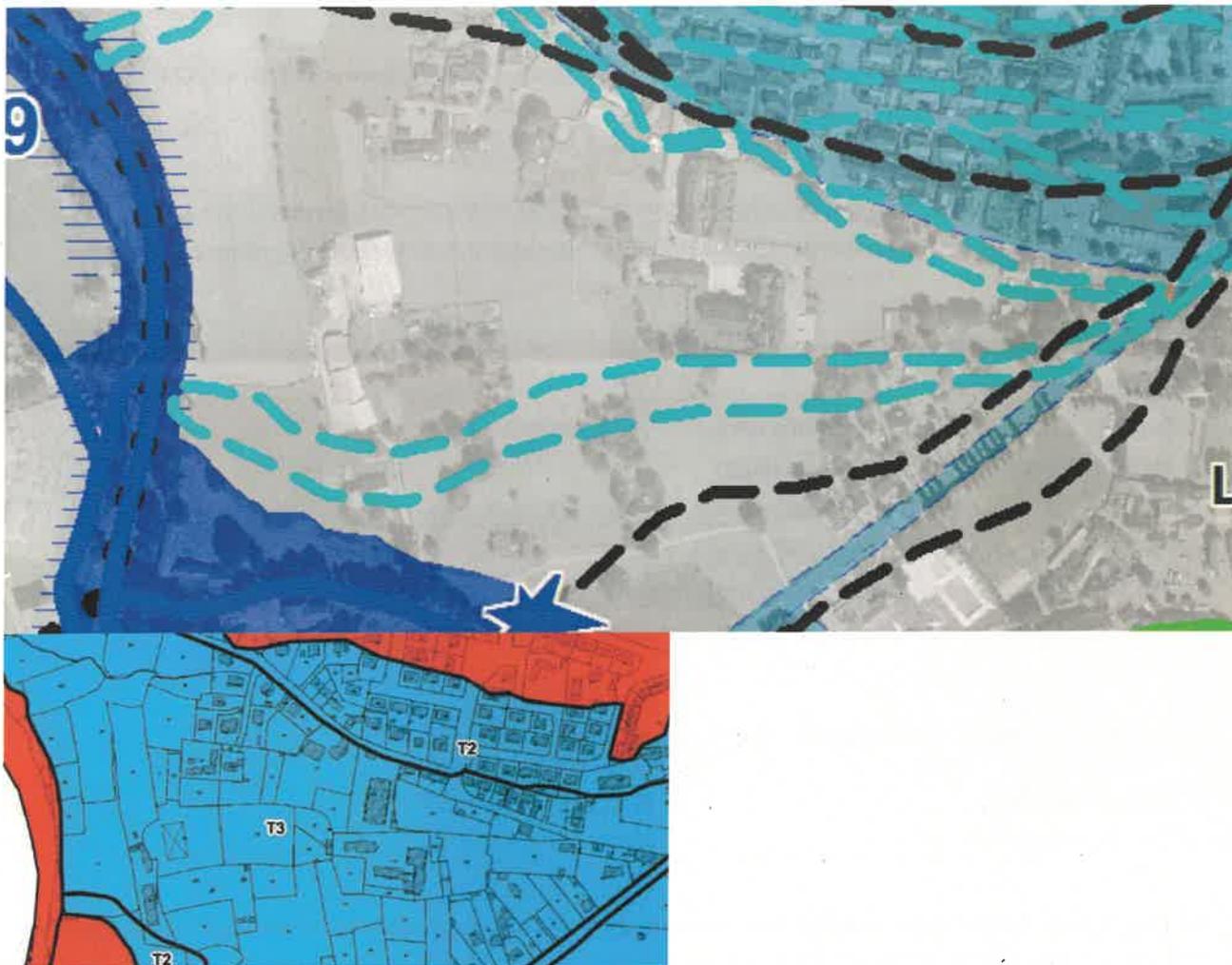
Madame, Monsieur

Je vous remercie pour la production et la mise en ligne de l'ensemble des documents concernant le PPR Bastan qui sont particulièrement intéressants et utiles. Habitante de Luz St Sauveur, j'ai posé en direct jeudi dernier mes questions et fait mes commentaires au commissaire enquêteur présent en Mairie.

Comme il me l'a conseillé, je récapitule néanmoins par écrit mes commentaires :

- La carte des phénomènes torrentiels fait état de torrents à écoulement temporaire au travers de la zone bleue classée en T3 ci-dessous :

Enfants : Total 01



Par conséquent, je trouverais intéressant que la zone qui est essentiellement faite de prairies dédiées au pâturage des animaux soit bien maintenue en l'état, afin qu'elle puisse faire office de zone d'expansion d'une éventuelle crue torrentielle. Aucune construction et « bétonisation » ne devrait donc pouvoir se faire sur l'une des rares zones de Luz encore en prairie. Or, il ne me semble pas lire une telle préconisation dans le PPR proposé.

- Par ailleurs, pourrait-on savoir quelles sont les raisons qui amènent la Mairie de Luz à rejeter le projet de PPR ?

En vous remerciant de bien vouloir prendre en considération ces remarques

Bien à vous

Mireille Colas

Mél : [colasmireille@gmail.com](mailto:colasmireille@gmail.com)